

Commission interministérielle d'homologation des établissements d'enseignement français à l'étranger 2017-2018

Nom de l'établissement	Lycée français – OSUI	
Pays	Maroc	
Ville	Agadir	
Statut	Partenaire	Affilié à la Mission laïque française : Oui
Codes	UAI (MENESR) : 3500049B MAGE (AEFE) : 585B39	
Classes déjà homologuées	PS, MS, GS, CP, CE1, CE2, CM1, CM2, 6ème, 5ème, 4ème, 3ème, 2nde, 1ère ES, 1ère S, Tale ES, Tale S	
Procédure(s) en cours	Renouvellement	

DÉCISIONS ET RECOMMANDATIONS

Confirmation de l'homologation

Le lycée français est l'unique établissement d'enseignement français homologué à Agadir. Il est un élément clé de la présence française au Maroc.

L'établissement accueille des élèves depuis septembre 1997 ; il est reconnu par la convention franco-marocaine de 2003. Ses statuts sont ceux de l'Office Scolaire Universitaire International (OSUI) qui gère l'établissement. L'établissement propose des sections internationales de langue arabe (école, collège, lycée) et prépare à l'Option internationale du baccalauréat (OIB)

La structure scolaire actuelle résulte de la fusion en 2013, avec l'école Paul Gauguin, établissement en gestion directe de l'AEFE. Les difficultés liées à la mise en œuvre de la fusion ont été dépassées. L'établissement scolarise 1240 élèves (un tiers d'élèves français ou binationaux, près de deux tiers d'élèves marocains, 5 % d'élèves d'autres nationalités). La capacité d'accueil de l'établissement est à ce jour de 1500 élèves.

Atouts :

- la qualité des locaux, accessibles, adaptés aux enseignements dispensés et aux besoins pédagogiques
- de très bonnes conditions de travail et une politique numérique au cœur du projet d'établissement
- qualité des relations de l'établissement avec son environnement
- analyse pertinente de l'évolution des effectifs dans la perspective d'une adaptation fine des réponses pédagogiques adaptées
- politique des langues cohérentes avec le projet de l'OSUI
- de très bons résultats aux examens (DNB : 92,6 % pour 81 élèves inscrits ; 100% en série S et 84,6 % en séries ES (session 2017, 76 candidats) ;
- pilotage de l'établissement et pertinence du projet d'établissement
- bonne sécurisation de l'établissement ;
- une équipe qualifiée et régulièrement formée
- parfaite intégration de l'école primaire au groupe scolaire
- bonne appréhension de la vie scolaire à l'école ;
- très bonnes relations entre les parents d'élèves et l'équipe de direction.

Points de vigilance et recommandations

- développer davantage les relations avec les établissements marocains ;
- renforcer encore les conditions de sécurité afin de se mettre en conformité avec les recommandations de l'audit du SSD du MEAE
- encourager les échanges de pratiques pédagogiques entre enseignants du premier et du second degré et favoriser l'interdisciplinarité
- faire progressivement évoluer les pratiques pédagogiques pour être adaptées aux matériels innovants disponibles dans les

- classes dans la perspective d'offrir aux élèves une pédagogie active et différenciée, tendant à plus d'autonomie
- doter l'école primaire d'un tableau de bord permettant de dégager les indicateurs relatifs à l'évolution de la population scolaire et de ses adaptations pédagogiques
 - rendre effective la certification des langues dès l'école primaire
 - améliorer la prise en charge des élèves à besoins éducatifs particuliers ; un enseignant spécialisé devrait être recruté
 - consolider les résultats au DNB tout comme ceux du baccalauréat ES (point de vigilance : résultats aux épreuves anticipées de français)
 - promouvoir la section internationale de langue arabe notamment au niveau du lycée et augmenter le nombre d'élèves présentés à l'OIB (13 élèves présentés en 2016).